



Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

1.) Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom commercial

MARABU-SILK EASY FIX

Utilisation de la substance/préparation

Aerosol

Identification de la société/entreprise

Adresse

Marabu GmbH & Co KG
Asperger Straße 4
D-71732 Tamm

No. de téléphone (++49)-7141/691-0

No. Fax (++49)-7141/691-117

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

PRSI@marabu.de

Service émetteur / téléphone

Sécurité des produits +49 7141/691-116 ou 232

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

++49-621-60-43333

2.) Dangers possibles

Classification

F+	R12
Xi	R36
	R66-67

Phrases-R

36	Irritant pour les yeux.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

polluant pour l'eau.

3.) Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique

Solution: Polyvinyléther contenu dans les solvants
Gaz propulseur: propane-butane

Composants dangereux

ACETATE D'ETHYLE

No. CAS	141-78-6				
No. EINECS	205-500-4				
Concentration	>= 25	<	50		% en poids
Classification	F;R11				
	Xi;R36				
	R66				
	R67				

**Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006**

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

BUTANE

No. CAS	106-97-8			
No. EINECS	203-448-7			
Concentration	>= 10	<	25	% en poids
Classification	F+;R12			

ACETONE

No. CAS	67-64-1			
No. EINECS	200-662-2			
Concentration	>= 10	<	25	% en poids
Classification	F;R11 Xi;R36 R66 R67			

ACETATE DE N-BUTYLE

No. CAS	123-86-4			
No. EINECS	204-658-1			
Concentration	>= 5	<	10	% en poids
Classification	R10 R66 R67			

ETHANOL

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Concentration	>= 1	<	5	% en poids
Classification	F;R11			

4.) Premiers secours

Indications générales

Enlever sans délai des vêtements souillés. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Evanouissement: position latérale/appeler un médecin.

Après inhalation

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler un médecin.

Après contact cutané

Laver avec d'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants!

Après contact oculaire

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

Après ingestion

Appeler un médecin. Garder au repos. Ne pas vomir.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, poudre d'extinction ou jet d'eau pulvérisé.

En cas d'incendie important, utiliser le jet d'eau pulvérisé. En cas d'incendie, éloigner si possible les bombes non touchées de la zone de danger. Sinon refroidir avec de l'eau. Risque d'explosion.

Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité

Pulvérisation d'eau.



Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

Risque particulier dus à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés

En cas d'incendie, peuvent se former des gaz de combustion dangereux contenant notamment du dioxyde et du monoxyde de carbone et du noir de carbone. Donc, prendre des mesures de sécurité adéquates pour combattre l'incendie. Les résidus d'un incendie doivent être dûment évacués.

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

Des appareils respiratoires à alimentation autonome en air peuvent être requis.

Autres données

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

6.) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes

Eloigner toute source d'ignition. Veiller à une bonne ventilation des locaux. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant (par ex. kieselguhr) et procéder conformément à la législation sur les déchets. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

7.) Manipulation et stockage

Manipulation

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Ne pas laisser les récipients ouverts. Utiliser le produit dans les locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistologie. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas stocker avec des produits facilement inflammables. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur.

Classe de combustibilité

C (gaz combustibles)

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pendant le stockage, les récipients sous pression ne doivent pas être soumis à une température supérieur à 50°C provoquée par le rayonnement solaire ou par d'autres sources de chaleur. Observer les prescriptions concernant le stockage des récipients sous pression.

Indications concernant les stockages en commun

Ne pas stocker avec des produits facilement inflammables.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage

Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Conservé les récipients au sec/ au frais.



8.) Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

BUTANE

VLEP				
Valeur	800	ppm	1900	mg/m ³

ETHANOL

VLEP				
Valeur	1000	ppm	1900	mg/m ³
VLE	5000	ppm	9500	mg/m ³

ACETONE

2000/39/CE				
Valeur	500	ml/m ³	1210	mg/m ³

VLEP				
Valeur	500	ml/m ³	1210	mg/m ³
VLE	1000	ml/m ³	2420	mg/m ³

ACETATE D'ETHYLE

VLEP				
Valeur	400	ppm	1400	mg/m ³

ACETATE DE N-BUTYLE

VLEP				
Valeur	150	ppm	710	mg/m ³
VLE	200	ppm	940	mg/m ³

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations dans l'air des solvants en présence ou du gaz propulseur sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un appareil respiratoire est indispensable sur les lieux de travail insuffisamment aérés.

Filtre respirateur (gaz) : A
Filtre respirateur (partic.) : P2



Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

Protection des mains

Des gants de protection chimique, répondant à la norme EN 374 sont adaptés

Recommandation pour la protection contre les agents contenus habituellement dans les produits :

Aussi bien pour un contact de courte durée (p.ex. protection contre les éclaboussures) que de plus longue durée (p.ex. pendant les travaux de nettoyage) :

Matériel approprié : LLDPE

Epaisseur : 0.06 mm

Temps de pénétration : > 480 min.

Le gant de protection doit être dans tous les cas étudié par rapport à son adéquation au poste de travail spécifique concerné (p.ex. résistance mécanique, résistance aux produits utilisés, caractère antistatique).

Respecter les instructions et informations du fabricant de gant pour ce qui concerne l'utilisation, le stockage, l'entretien et le remplacement des gants.

Les gants de protection doivent être remplacés sans attendre, dès lors qu'une dégradation quelconque ou les premiers signes d'usure apparaissent. A titre préventif, on conseille d'utiliser une protection de la peau (type crème protectrice). Les endroits de la peau qui auraient pu être contaminés doivent être lavés immédiatement (cf. notice M 042 relative à la protection de la peau).

Organiser le travail de telle sorte, que des gants ne doivent pas être portés en permanence.

Nous recommandons de mettre en place un plan de protection des mains adapté aux utilisations locales de nos produits. Des informations supplémentaires sont disponibles dans les publications du Bundesverbandes Handschutz (N°6 et 9) et du BG Druck und Papierverarbeitung (528.1, 528.2, 531.X).

Protection des yeux

Utiliser lunettes de protection.

Protection corporelle

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Utiliser une crème grasse pour la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

9.) Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat	Aérosol
Couleur	transparente, incolore
Odeur	solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Changement d'état

Type	Point d'ébullition
Valeur	non applicable

Point d'éclair

Valeur	non applicable
--------	----------------

Température d'inflammation

Valeur	non applicable
--------	----------------



Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

Limites des explosibilité

Limite supérieure d'explosibilité 13,0 % en vol

Limite inférieure d'explosibilité 1,5 % en vol

Pression de vapeur

Valeur 8300 hPa

Température de référence 20 °C

Densité

Valeur non applicable

Température de référence 20 °C

Solubilité dans l'eau

Remarque contient des solvants soluble dans l'eau

pH

Remarque non applicable

10.) Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matières à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que du dioxyde et du monoxyde de carbone et du noir de carbone.

11.) Informations toxicologiques

Expériences issues de la pratique

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au -delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les solvants peuvent provoquer ces effets par pénétration à travers la peau. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Les projections dans les yeux ont un effet irritant.

Après ingestion, des troubles gastriques et des irritations de l'appareil digestif sont possibles.

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (1999/45/CEE).

12.) Informations écologiques

Indications générales / écologie

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas jeter égouts ou dans les parages



13.) Considérations relatives à l'élimination

Produit

Faire enlever par une entreprise agréée sous observation des prescriptions locales officielles.

Code de déchets selon catalogue de déchets européenne: 20 01 27 (Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément - fractions collectées séparément (sauf section 15 01) - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses).

Emballage non nettoyé

Les emballages entièrement vidés peuvent être évacués avec les matériaux destinés au recyclage. Les emballages non vidés de leurs résidus doivent être éliminés comme le produit.

14.) Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Classe	2
No. de danger	23
Carte pour désignation du danger	2.1
No. ONU	1950
Désignation de la marchandise	AÉROSOLS

Transport maritime IMDG/GGVSee

Classe	2.1
Groupe d'emballage	-
No. ONU	1950
Proper shipping name	AEROSOLS
EmS	F-D,S-U
Label	2.1

Transport aérien ICAO/IATA

Classe	2.1
Groupe d'emballage	-
No. ONU	1950
Proper shipping name	AEROSOLS, FLAMMABLE
Label	2.1

15.) Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives CEE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires (GefStoffV)

Symbole de danger

F+ Extrêmement inflammable Xi Irritant

Phrases-R

36	Irritant pour les yeux.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

23.4 Ne pas respirer les aérosols.



Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial : MARABU-SILK EASY FIX

Etablie le : 15.01.2009

Code produit: 178606000

Version : 1/ F

Date d'impression : 21.01.2009

Etiquetage particulier propre à des préparations définies

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

16.) Autres données

Autres informations

Par leur structure chimique, les matières premières utilisées ne contiennent pas d'antimoine, arsenic, baryum soluble, plomb, cadmium, chrome, mercure, sélénium.

ACETATE D'ETHYLE

- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

BUTANE

- 12 Extrêmement inflammable.

ACETONE

- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ACETATE DE N-BUTYLE

- 10 Inflammable.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ETHANOL

- 11 Facilement inflammable.

Service établissant fiche de données de sécurité

Sécurité des produits.

Personnage de contact

Dipl.-Chem. G. Heller ou Dipl.-Ing. U. Voetter.

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances et expériences. La fiche de données de sécurité décrit les produits en fonction des exigences de sécurité. Les indications n'ont pas pour but de garantir les propriétés des produits.